



# **Projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers**

**Concertation du 16 mars au 16 juin 2023**

# Mot d'accueil

**Michel ARROUY**  
Maire de Frontignan

**Claudine VASSAS MEJRI**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente, déléguée aux solidarités territoriales, à la transition numérique et l'innovation

**Sylvie PRADELLE**  
Vice présidente déléguée à  
l'insertion et à l'économie solidaire,  
Conseillère départementale du canton de Frontignan



# Introduction

**Sofia ALIAMET**  
**(Eclectic Experience)**

# Pourquoi une réunion de clôture ?

- **Partager les grandes lignes des avis et arguments entendus** lors de la concertation via les différentes modalités de participation déployées
- **Consolider ces enseignements** grâce à vos retours
- Permettre un dernier **temps d'échanges** et **de prises de parole**
- **Informar des suites** du projet et de la concertation

# Déroulé

Introduction – 18h

Rappels sur **le projet et ses objectifs** – 18h20

Retour sur **la démarche de concertation** – 18h25

Synthèse des **principaux avis et arguments recueillis** – 18h30

Temps d'**échanges** – 19h10

Conclusion – 19h50

## Règles du jeu

- **Bienveillance, écoute et accueil respectueux**

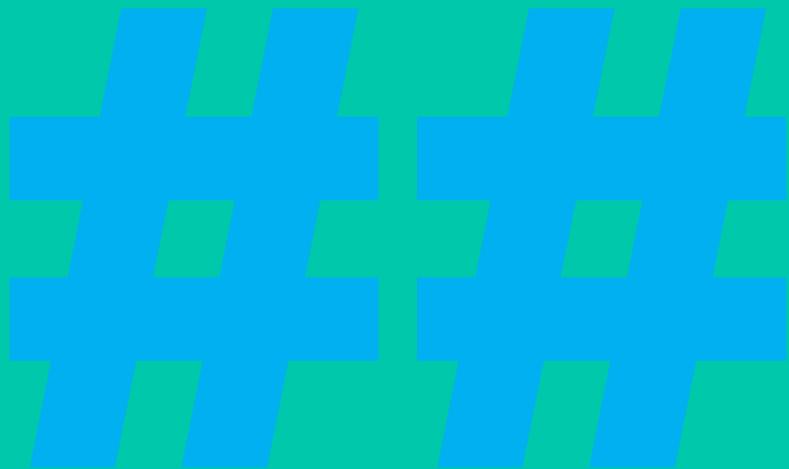
A l'égard des intervenants, participants et de l'équipe d'animation

- **Toutes les questions, avis et propositions sont les bienvenus !**

Les arbitrages interviendront ultérieurement.

- **La réunion est filmée et retransmise en direct sur la chaîne YouTube** du Département. Une zone "hors-cadre" est prévue.

- **Un bilan de la concertation sera produit à l'issue de la rencontre.**



**Faisons connaissance**

# Votre participation à la concertation

Qui participe à la concertation pour la première fois ?  
(toutes modalités confondues)

# D'où venez-vous ?

Vous êtes de...

- Frontignan
- Mireval
- Vic-la-Gardiole
- Autre

## Garantir le droit à l'information et à la participation de chaque individu

Son rôle : **Prescrire, conseiller, servir de recours, rendre compte**

La garante veille :

- à la **qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations** diffusées au public
- au **bon déroulement de la concertation** selon les principes de la CNDP



INDÉPENDANCE  
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ  
Par rapport au projet



TRANSPARENCE  
Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION  
Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT  
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION  
Aller à la rencontre de tous les publics

Contact : [audrey.richard-ferroudji@garant-cndp.fr](mailto:audrey.richard-ferroudji@garant-cndp.fr)

# Le projet et ses objectifs

**Dominique Jaumard,  
Directeur général adjoint en charge de l'aménagement  
du territoire**

# Le projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers

## Le projet et ses objectifs

- La Maison du Littoral se veut être :
  - le **principal outil de médiation** et de **sensibilisation** de la stratégie Hérault Littoral
  - un **espace à vocation culturelle et pédagogique** avec différentes vocations (centre d'interprétation sur les questions littorales)
- Préserver le site des Aresquiers, en **régulant la fréquentation**

## Budget prévisionnel

- Budget prévisionnel total du projet de Maison du Littoral **de 17 millions d'euros**, dont 13,4 millions consacrés aux travaux.

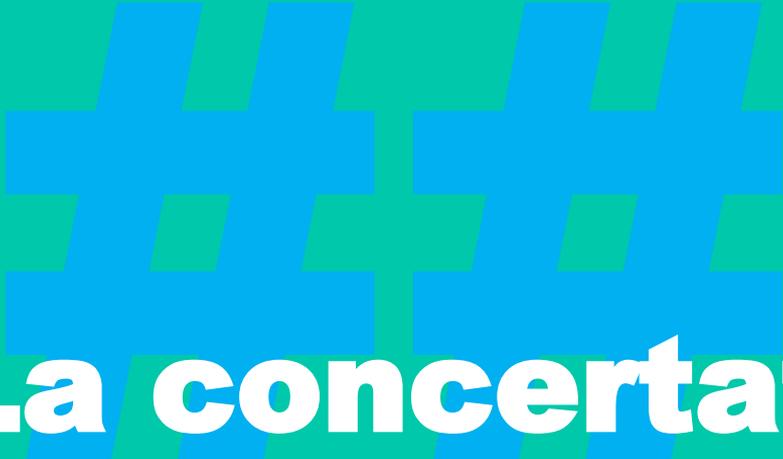
## Calendrier prévisionnel

- Lancement des travaux **prévu début 2025**, pour une durée estimée à 17 mois.
- Ouverture du site prévue **courant 2026**

# L'articulation avec des échelles et sujets plus larges



- Quelles activités accueillir dans les espaces du Mas Vieux des Aresquiers, et pour quels publics ?
- Quel accès à la Maison du Littoral et au site des Aresquiers ? Comment réguler la fréquentation ?
- Quel aménagement vis-à-vis des enjeux de préservation et de recomposition spatiale du littoral ?



# La concertation et les dispositifs déployés

**Morgan CHELIHI**  
**(Eclectic Experience)**

# Les objectifs de la concertation préalable

- **Un moment de partage et d'information** sur le projet de Maison du Littoral (présenter le projet, les acteurs, les enjeux)
- **Échanger et débattre** des caractéristiques principales du projet et sur questionnements identifiés, recueillir les avis et les propositions
- **Permettre la participation de chacun et chacune** : public large et diversifié

# Différentes modalités de concertation

## Des rencontres

Pour parler du projet, le découvrir, en débattre et approfondir certaines questions

**1 réunion de lancement**  
164 participants

**3 ateliers thématiques**  
51, 78 et 130 participants

**6 visites de site**  
55 participants

Pour aller à la rencontre de certains publics spécifiques, présenter le projet et en discuter

**4 rencontres dans l'espace public**  
140 personnes rencontrées

**1 atelier avec des jeunes**  
18 participants

## Des outils pour recueillir vos contributions

**Site participatif**  
106 contributions

**Kits de concertation**  
3 kits reçus

**Adresse mail**  
10 contributions reçues

# La concertation en images



*Débat mobile sur le site des Aresquiers*



*Stand mobile au marché de Vic-la-Gardiole*



*Visite du Mas-Vieux*



*Atelier à Vic*



# **Les avis et arguments entendus**

**Sofia ALIAMET & Morgan CHELIHI  
(Eclectic Experience)**

## 1 - Des discussions quant à l'opportunité du projet

- Un **intérêt** pour la **rénovation** du Mas Vieux et l'aménagement d'un **nouvel espace ouvert au public**
- **Des discussions ou remises en question de l'opportunité du projet**, au regard différents enjeux:
  - **Le coût et budget** dédié
  - **La préservation du site et du littoral**
- Des **projets similaires existants déjà** sur le territoire
- Des **questionnements sur les usages et les caractéristiques proposés** par la Maison du Littoral

## 2 - Les enjeux environnementaux du site et les usages de la Maison du Littoral

- **La préservation du site des Aresquiers et du littoral**
- La Maison du Littoral, un lieu consacré à **la découverte et à la préservation de l'environnement**
- Des propositions **d'activités en lien avec les sujets environnementaux**
- Des propositions pour œuvrer à **l'exemplarité du projet**

### 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

- **La sur-fréquentation du site**, un constat souvent partagé et des perceptions différentes sur les solutions à envisager pour gérer cette fréquentation
- **Les restrictions d'accès au littoral par la route** : des mesures controversées
- Des débats sur **l'offre et la tarification du stationnement** à l'échelle du site des Aresquiers
- Des discussions sur **le déploiement des transports en commun et des mobilités actives**
- **Des propositions multiples** et variées pour **réguler la fréquentation** et **sécuriser les accès**

# 1 - Des discussions quant à l'opportunité du projet

## Un intérêt pour la rénovation du Mas Vieux et l'aménagement d'un nouvel espace ouvert au public

**Le projet et la rénovation du Mas Vieux sont salués et considérés comme bénéfiques pour le territoire**

- *« Ce bâtiment est à l'abandon depuis longtemps, l'ouvrir au public est une bonne idée. »*
- *« Cela va apporter un peu de vie dans ce secteur. »*
- *« C'est un projet formidable pour les familles. »*

# 1 - Des discussions quant à l'opportunité du projet

## Des discussions ou remises en question de l'opportunité du projet au regard du coût

### Le projet est trop coûteux

- *« Les budgets d'investissement et de fonctionnement sont beaucoup trop importants au regard de la pérennité du site »*
- *« 17 millions d'euros c'est excessif pour ce projet »*
- *« L'entretien de la Maison du Littoral risque de coûter très cher au contribuable »*

### Le budget alloué pourrait permettre de préserver le site et/ou restaurer l'existant

- *« Un projet de Maison du Littoral pourquoi pas, mais honnêtement, il vaudrait mieux se concentrer sur la préservation du site et de la plage qui est très sale. »*
- *« Plutôt que de dépenser l'argent public dans un énième projet qui ne sert pas à grand-chose, il vaudrait mieux refaire les routes jusqu'à Vic qui sont dangereuses »*

# 1 - Des discussions quant à l'opportunité du projet

## Des discussions ou remises en question de l'opportunité du projet au regard des enjeux de préservation du littoral et du paysage (1/2)

Les aménagements prévus par le projet sont parfois considérés comme contradictoires au regard des enjeux environnementaux

- *« C'est inutile d'aménager des sentiers alors qu'ils existent déjà, l'endroit doit rester sauvage »*
- *« Il est hors de question de construire des parkings en béton ! »*

Certains participants estiment que le bâtiment défigure le paysage et préconisent de déconstruire le Mas Vieux et de renaturer le site

- *« Il faut rendre à la nature ses droits et la laisser s'exprimer, faire disparaître toute trace de construction et reboiser »*
- *« La priorité absolue à la sauvegarde et mise en valeur de ce littoral et cela passe d'abord par le retour à la nature donc destruction totale des bâtiments qui ne présentent aucun intérêt architectural et historique ».*
- *« Ce projet risque de défigurer le paysage »*

Certains aménagements ou activités prévus par le projet sont inutiles, le site à lui seul est propice à ces activités

- *« On n'a pas besoin d'aire de pique-nique ou d'aire de jeux, on peut déjà pique-niquer dans la nature et le bois des Aresquiers est un terrain de jeu pour les enfants à lui seul »*

# 1 - Des discussions quant à l'opportunité du projet

## Des discussions ou remises en question de l'opportunité du projet au regard des enjeux de préservation du littoral et du paysage (2/2)

**L'aménagement d'un nouveau projet dans un zone exposée au recul du trait de côte interroge**

- *« La Maison du Littoral pourrait se retrouver « les pieds dans l'eau » »*
- *« Selon le GIEC, le cordon dunaire va reculer entre 2050 et 2150, il sera donc au niveau du Mas Vieux. »*

**Certains participants craignent que le projet entraîne une augmentation de la fréquentation et nuise à la tranquillité du site**

- *« La Maison du Littoral peut être un lieu de sensibilisation de la nature, mais ne risque-t-on pas d'accentuer le tourisme de masse sur une zone sensible ? »*
- *« Envisager de développer des activités et la fréquentation dans le secteur des Aresquiers est en opposition avec l'idée de préservation du site. »*

# 1 - Des discussions quant à l'opportunité du projet

## L'opportunité du projet ou son articulation au regard des projets et initiatives existantes sur le territoire

**Il est préférable de renforcer les projets existants plutôt que de développer un nouveau projet similaire**

- *« Le hangar des Salines à Frontignan a déjà été rénové, pourquoi ne pas y faire quelque chose plutôt que de dépenser de l'argent dans un nouveau projet ? »*
- *« Il y a déjà la Maison de de la Nature à Lattes »*

**Le projet, pour être cohérent et exemplaire, devrait être articulé avec d'autres projets et acteurs du territoire**

- *« Un travail pourrait être mené avec les structures mobilisées sur le territoire dans le champ de l'EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable). Ces structures déjà existantes, pourraient intervenir pour faire de l'animation sur site »*

## 2 - Les enjeux environnementaux du site et les usages de la Maison du Littoral

### La préservation du site des Aresquiers et du littoral (1/2)

**Le site des Aresquiers est un espace naturel remarquable mais fragile**

- *« Le bois abrite beaucoup moins d'oiseaux qu'avant »*
- *« Les gens jettent leurs déchets partout, ce site magnifique est pollué »*
- *« Le bois des Aresquiers est un écrin, il doit être protégé »*
- *« Il faut créer une aire marine protégée »*

**Certaines pratiques doivent être régulées et encadrées**

- *« Il faut réguler la chasse dans le bois, pour ne jamais nuire à l'environnement »*
- *« Il est nécessaire de pénaliser les personnes qui jettent leurs déchets sur site ! »*
- *« On peut peut-être interdire ou restreindre l'accès du public aux zones sensibles ? »*

## 2 - Les enjeux environnementaux du site et les usages de la Maison du Littoral

### La préservation du site des Aresquiers et du littoral (2/2)

#### Des mesures sont souhaitées pour prévenir du risque incendie

- *« Il faut prévoir un garde forestier en permanence pour prévenir des risques d'incendie sur le site et le bois des Aresquiers »*

#### Des craintes sont exprimées quant aux risques d'érosion et de submersion marine liée au recul du trait de côte

- *« Il faut protéger la plage de l'érosion »*  
*« La côte méditerranéenne, et plus particulièrement la zone des Aresquiers, est soumise à une forte érosion et, surtout, à un risque de submersion marine élevé. »*

## 2 - Les enjeux environnementaux du site et les usages de la Maison du Littoral

Un lieu qui doit avant tout être consacré à la découverte et à la préservation de l'environnement (1/2)

**Des expositions sur la biodiversité et les enjeux du littoral sont souhaitées**

- *« Il faut des visites guidées et des expositions ludiques sur l'environnement pour les enfants »*
- *« L'idée est que la Maison du Littoral puisse être un musée scientifique ou un musée d'histoire naturelle du département. »*
- *« Il faut une signalétique présentant les enjeux environnementaux du site des Aresquiers (faune, flore, mer)*

**Le site doit pouvoir proposer des activités centrées sur la nature**

- *« Des ateliers pour fabriquer son compost, recycler des objets, jardiner ou découvrir la permaculture pourraient être proposés »*
- *« Ce site offre un potentiel de découvertes de la nature, de loisir. Il faut y développer des activités touristiques compatibles avec l'environnement : campings, bivouac, kayak »*

## 2 - Les enjeux environnementaux du site et les usages de la Maison du Littoral

Un lieu qui doit avant tout être consacré à la découverte et à la préservation de l'environnement (2/2)

**La sensibilisation à la gestion des déchets à travers des activités de collectes est plébiscitée**

- *« Il faut sensibiliser les enfants, et les visiteurs en général, à la gestions des déchets*
- *« Pourquoi ne pas remettre des bennes à poisson et organiser un ramassage collectif du site et de la plage ?»*

## 2 - Les enjeux environnementaux du site et les usages de la Maison du Littoral

### Des propositions d'activités

- La **mise en valeur du patrimoine local** à travers la **vente de produits locaux** (vins, douceurs etc.) et l'exposition d'artistes de la Région
- Des **hébergements d'urgence**, des **espaces réservés aux personnes âgées et aux enfants** (crèche, jardin d'enfants, aire de jeux) pour faire de la Maison du littoral un espace d'accueil favorisant la **mixité sociale**
- Des **partenariats avec des organismes proposant des activités sportives** variées (pêche, danse, yoga, course à pied, paddles et kayak)
- Des **aménagements propices au tourisme durable** (aire de bivouac, aire de stationnement pour les vélos)
- Des **aménagements propices aux festivités** (salle des fêtes, salle de concerts, guinguette)
- Une offre de **restauration** (glacier, foodtruck, buvette, cafétéria)
- Un lieu de **résidence pour les artistes**

## 2 - Les enjeux environnementaux du site et les usages de la Maison du Littoral

### Des propositions pour œuvrer à l'exemplarité du projet

#### Le projet doit d'inscrire dans une démarche de compensation

- *« Toutes les constructions, parkings ou autres aménagements doivent s'inscrire dans un principe de compensation (plantation d'arbre et re végétalisation). »*

#### Le site doit pouvoir être accessible à toutes et tous, et notamment aux personnes en situation de handicap

- *« Il doit y avoir des aménagements prévus pour les personnes handicapées »*

#### Le projet ne doit pas avoir de vocation rémunératrice

- *« Aucune activité ne doit être rentable/ bénéfique ».*

#### Des partenariats avec des organismes de recherche et des associations d'éducation à l'environnement et au développement durable sont souhaités

- *« La Maison du Littoral doit être un lieu d'expérimentation et de recherches avec les organismes scientifiques (MARBEC Université de Montpellier, Andromède...) »*

#### La gouvernance du projet doit être attribuée à certains organismes environnementaux compétents

- *« Il faut léguer le domaine au Conservatoire du littoral »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## La sur-fréquentation, un constat souvent partagé mais des perceptions différentes sur les solutions à envisager (1/2)

**Le site des Aresquiers est de plus en plus fréquenté ces dernières années**

- *« Le site des Aresquiers est infernal l'été, on ne peut pas se garer ! »*
- *« Depuis le Covid, le nombre de visiteurs a explosé. »*

**Un enjeu : réguler le nombre de visiteurs, mais des discussions sur les dispositifs à envisager**

- *« Trop de visiteurs risque d'abîmer le site naturel. »*
- *« Le site doit être accessible aux locaux avant tout. »*

**Certains préconisent de prioriser l'accès aux locaux, d'autres estiment que le site doit être accessible aux habitants des communes voisines**

- *« Si la fermeture du pont a pour objectif de réduire le nombre de touristes sur le littoral, pourquoi ne pas restreindre l'accès aux seuls habitants de Vic-la-Gardiole via un badge d'accès ou macaron sur le pare-brise des voitures ? »*  
*« Il n'y a cependant pas de transports entre Vic-la-Gardiole et Cournonterral donc il faut forcément y aller en voiture. Donc s'il faut payer le stationnement ou réserver par avance, la vie sera difficile pour les habitants de Cournonterral, il serait donc bien que les villages voisins soient considérés »*

### 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

La sur-fréquentation, un constat souvent partagé mais des perceptions différentes sur les solutions à envisager (2/2)

**Des discussions qui en découlent autour de l'opportunité du projet**

- *« Ce projet risque d'attirer encore plus de monde »*
- *« Est-ce que l'on veut vraiment rendre ce site plus touristique qu'il n'est ? »*
- *« Il me semble curieux de vouloir créer un lieu d'activités accueillant des groupes et prétendre lutter contre la sur-fréquentation du site des Aresquiers. »*
- *« La création de ce nouveau centre d'intérêt permettrait sûrement de redynamiser. »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Les restrictions d'accès au littoral par la route, des mesures controversées

**La fermeture du pont Chappotin et de la RD114 empêcherait l'accès au littoral à certains usagers, créerait des embouteillages et rendrait difficile l'accès des secours**

- *« Les personnes âgées, handicapées ou les familles avec des enfants en bas âges ne pourront plus accéder au site si le pont est fermé. »*
- *« On ne veut pas faire un détour de 15km pour aller à Frontignan et Sète ! »*
- *« Fermer la route est une aberration, il faut absolument un accès pour les secours »*

**Des inquiétudes quant aux conséquences sur l'activité économique et touristique**

- *« Les touristes ne peuvent plus accéder en voiture aux Aresquiers, les commerçants du quartier de la Bergerie vont souffrir »*

**La fermeture du pont Chappotin aux voitures individuelles : pour certains, une solution pour favoriser l'accès aux transports en commun, et "apaiser" la circulation**

- *« Pour l'été et les week-end d'avril à septembre, le pont pourrait être réservé aux transports collectifs, aux secours et certaines professions »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des débats sur l'offre et la tarification du stationnement à l'échelle du site des Aresquiers (1/2)

### L'aménagement de nouveaux espaces de stationnement est nécessaire pour accueillir les visiteurs

- « De nouveaux touristes viendront, il faut prévoir de nouveaux parkings ou agrandir celui des Aresquiers »
- « Il faudrait une autre poche de stationnement en amont de Frontignan »
- « S'il n'y a pas de parkings supplémentaires, cette Maison ne sert à rien »
- « Il faut un nouveau parking sinon Vic-la-Gardiole risque de devenir le parking des Aresquiers »
- « Création d'un parking pour la maison du littoral sur la parcelle BH 36. Parcelle idéale pour accueillir, motos, VL, bus et dégager l'entrée du mas vieux., Un outil parfait pour la nécessaire régulation des accès »

### L'aménagement de nouveaux parkings est à éviter, afin de réguler la fréquentation

- « Il semble contradictoire de faire un plus grand parking, comme à Sète, et vouloir réduire le nombre de visiteurs »
- « Il ne faut pas implanter de parking supplémentaire pour favoriser l'usage du vélo »
- « Des stationnements supplémentaires sont à bannir. Plus on fait de parkings, plus il y a de voitures »

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des débats sur l'offre et la tarification du stationnement à l'échelle du site des Aresquiers (2/2)

### Il faut rendre les stationnements payants pour réguler la fréquentation

- *« Je suis favorable à la mise en place de parkings payants sur tous les lieux de stationnement et sur les parkings existants, cela permettrait une régulation de la fréquentation des lieux et un turn over. »*

### La gratuité des parkings pour les locaux a minima

- *« Habitant Vic-la-Gardiole, il serait inadmissible que nous ayons à payer les places de stationnement »*
- *« Les locaux pourraient avoir une carte résident pour se garer gratuitement »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des débats sur le déploiement des transports en commun et des mobilités actives (1/2)

**La réduction du trafic routier serait permise par une amélioration de l'offre en matière de transports en commun**

- *« Il faut réduire le nombre de voitures individuelles en augmentant le nombre de bus et de navettes »*

**Les infrastructures cyclables existantes insuffisantes et dangereuses pour les vélos et les piétons**

- *« Je n'emprunte plus la piste cyclable, bien trop polluée et bruyante »*
- *« Les pistes cyclables entre Vic-la-Gardiole et Mireval ne sont pas suffisantes et les routes sont dangereuses »*
- *« Il a été dénombré jusqu'à 1500 vélos par jour sur le pont Chappotin, la piste partagée avec les piétons est extrêmement dangereuse...La séparation des flux piétons et cyclistes me paraît indispensable »*
- *« La séparation des flux piétons et cyclistes me paraît indispensable (sur le pont Chapotin) »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des débats sur le déploiement des transports en commun et des mobilités actives (2/2)

L'aménagement d'infrastructures cyclables et l'augmentation des usagers irait à l'encontre de l'objectif de préservation du site des Aresquiers

- *« De plus en plus de vélos et de VTT partout du fait des aménagements et des sentiers signalés »*
- *« Cela oblige à aménager les espaces alors que le site des Aresquiers devrait pouvoir être préservé autant que possible »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des propositions variées pour réguler la fréquentation et sécuriser les accès (1/4)

**Élargir et renforcer le réseau de transports en commun, soit par la création de nouvelles lignes, soit en intégrant de nouveaux arrêts sur les lignes actuelles**

- « Des transports en bus ou navettes électriques pourraient être mis en place depuis Vic-la-Gardiole »
- « La création de lignes de bus spécifiques n'est pas une bonne solution, les lignes de transports collectifs devraient intégrer la "Maison du Littoral" dans leurs dessertes. »
- « Il faudrait mettre en place un petit train comme à Villeneuve-lès-Maguelone »

**Aménager de nouvelles pistes cyclables ou prolonger celles déjà existantes, et offrir un service de vélos électriques et des bornes de recharges**

- « Prolonger la piste cyclable le long de la DR116 pour relier Mireval et Vic-la Gardiole »
- « Il faut un système de location de vélos à la journée avec des bornes sur le site des Aresquiers »

**Élargir le pont Chappotin y en créant une deuxième voie**

- « Fluidifier l'accès en rendant le pont à double sens permettrait de limiter les nuisances. »
- « Rendre le pont à double sens, supprimer le feu et faire une passerelle pour les piétons et les vélos. »

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des propositions variées pour réguler la fréquentation et sécuriser les accès (2/4)

### Restaurer la passerelle piétonne et/ou rendre le pont Chappotin piéton ou cyclable

- *« Autrefois il y avait une passerelle piétonne, il faut la rétablir »*
- *« Création d'une passerelle en encorbellement pour piétons et vélos et passage à deux voies des véhicules. Solution plus écologique qu'actuellement qui fluidifierait le trafic »*

### Développer le transport fluvial

- *« Partenariat avec les voies navigables de France pour circuler en mode douce, en toute sécurité, le long du Canal du Rhône à Sète »*

### Restreindre l'accès aux routes et imposer le ralentissement de la vitesse autorisée

- *« Je suis favorable à un sens de circulation unique (RD114) et un abaissement de la vitesse autorisée qui limiterait le flux et le risque d'accident. »*
- *« Il est capital de réduire drastiquement la vitesse autorisée sur la RN 60 et la RD114 »*
- *« La RN 50 doit être réservé à la desserte locale »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des propositions variées pour réguler la fréquentation et sécuriser les accès (3/4)

### Rendre le site des Aresquiers et la Maison du Littoral accessibles par réservation

- *« Il faut mettre en place un service de réservation pour accéder aux Aresquiers, et les locaux devraient être prioritaires »*

### Pénaliser les stationnements sauvages

- *« Les stationnements sauvages doivent être empêchés »*

### Revoir les aménagements du site ou restreindre certains usages

- *« Pourquoi donc avoir aménagé l'accès au site du bois des Aresquiers par une passerelle, ce qui a engendré cette surfréquentation de 50.000 personnes/an »*

### Rendre le site des Aresquiers et la Maison du Littoral accessibles par réservation

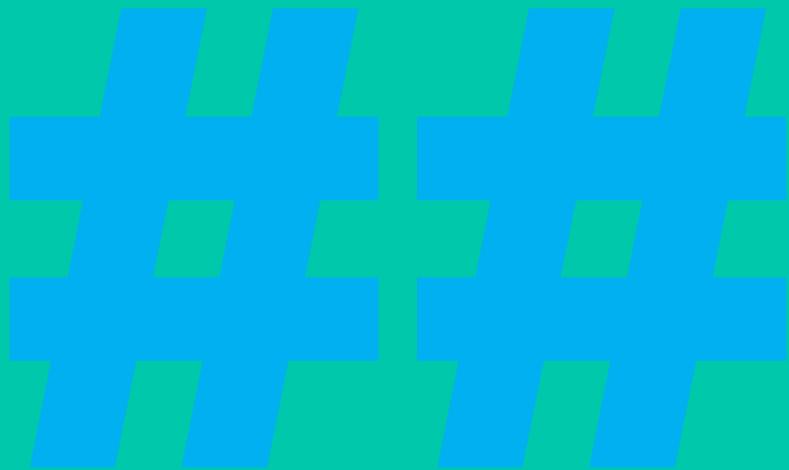
- *« Il faut mettre en place un service de réservation pour accéder aux Aresquiers, et les locaux devraient être prioritaires »*

# 3 - Les accès et la régulation de la fréquentation

## Des propositions variées pour réguler la fréquentation et sécuriser les accès (4/4)

### Limiter les activités de la maison du littoral

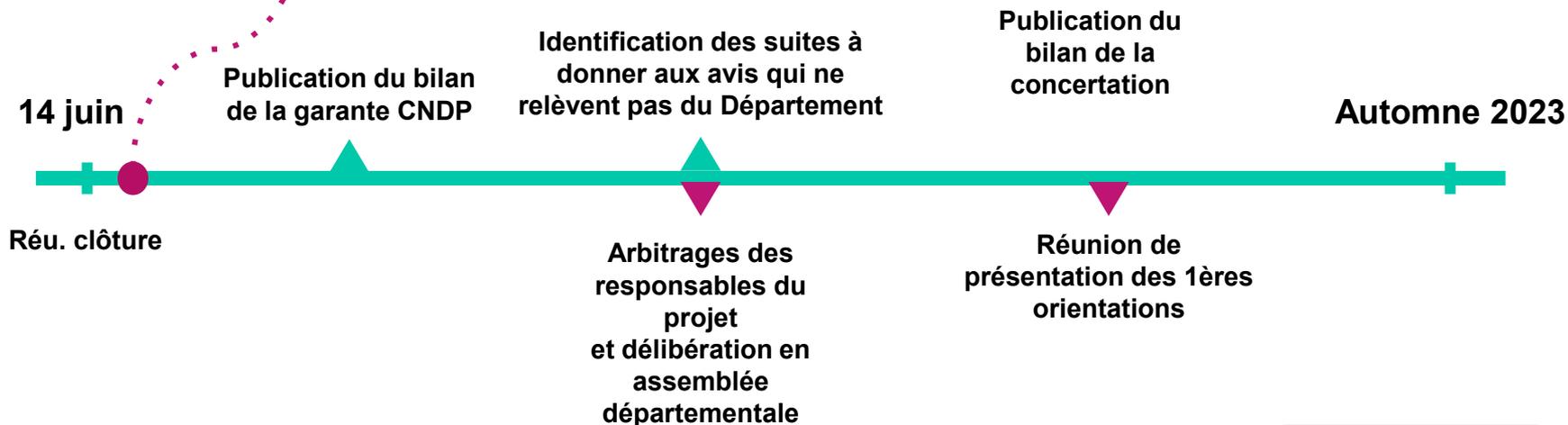
- *« Pourquoi ne pas se contenter de réhabiliter les bâtiments existants et en faire un site qui pourrait ressembler à celui de Paulilles dans les PO ?(...) Ouvrir l'hiver et fermer en pleine période estivale »*

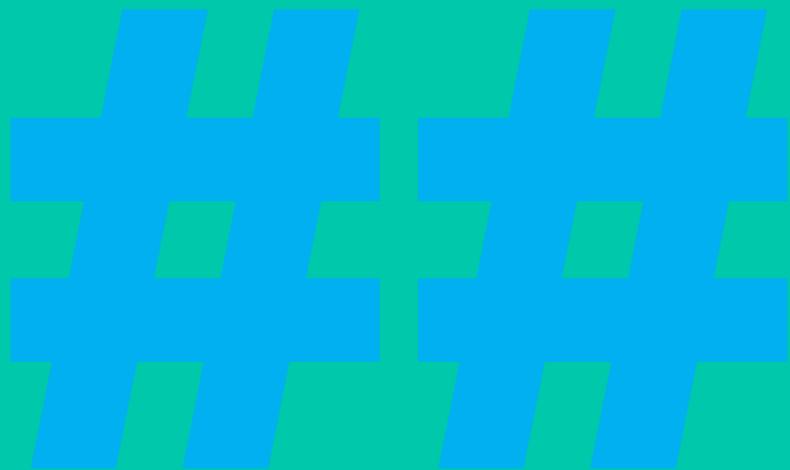


**Échanges : vos questions,  
réactions, observations**

# Les suites

**Vous avez jusqu'au 16 juin pour vous exprimer !**





**Mot de conclusion**